

Sujet : Pollution dans le dpt 63 : procédure d'information-recommandation activée à compter du 23 juillet 2019 à 17h

De : > Préfecture du Puy de Dôme (par Internet) <telealerte.29816002@alerting-people.fr>

Date : 23/07/2019 14:58

Pour : alerte.air@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

La procédure d'information-recommandation concernant la pollution atmosphérique est activée ce jour, le mardi 23 juillet 2019 à partir de 17 heures jusqu'à la diffusion du message de levée d'alerte.

Vous trouverez en pièce jointe :

- la fiche d'aide à la décision,
- le bulletin de vigilance d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

Bonne réception.

Préfecture du Puy-de-Dôme

Direction Départementale de la Protection des Populations

Service Interministériel de Défense et Protection Civiles (SIDPC)

mail : pref-defense-protection-civile@puy-de-dome.gouv.fr

Confirmez la lecture de ce courriel : **Confirmer**

— Pièces jointes : —

2019_07_23_ficheaidedecision.pdf

407 Ko

pollution_air_23-07-2019.pdf

394 Ko